

Informations de base	
<p>2025/2540(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Les inspections ante mortem dans les abattoirs, les inspections ante mortem dans l'exploitation d'origine et les inspections post mortem</p> <p>Complétant 2013/0140(COD)</p> <p>Subject</p> <p>3.10.10 Alimentation, législation alimentaire 4.60.04.04 Sûreté alimentaire</p>	<p>En attente de la décision de la commission parlementaire</p>

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2025)00539	30/01/2025	